

**Association ADDSCA** Association départementale pour la Défense et la Sécurité des Cyclistes de l'Aveyron  
Relais départemental de l'AF3V pour l'Aveyron  
17 rue Maurice Bompard 12000 Rodez  
Daniel Siffray, Président

**Association Vélo**

Délégation Régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon de l'AF3V  
Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes  
5 av. F. Collignon 31200 Toulouse  
Julien Savary, Vice-Président

Toulouse, le 4 Mai 2011

À Monsieur Jean-Claude Luche  
Président du Conseil Général de l'Aveyron

Objet : Demande d'aménagement de la Véloroute Vallée du Lot dans l'Aveyron (avec une boucle Conques-vallée du Dourdou) et propositions d'itinéraires

Monsieur le Président,

Depuis 1999, l'Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) demande aux cinq départements concernés l'aménagement d'un itinéraire cyclable sécurisé de 550km, la Véloroute de la Vallée du Lot, dans la vallée du Lot, entre Aiguillon et les sources du Lot.

Ce grand itinéraire serait relié à Aiguillon à la Véloroute des Deux Mers, et à Villefort à la Véloroute nord-sud Clermont-Ferrand/Langogne/Alès, appelée La Réjordane.

Aujourd'hui cet itinéraire de cyclotourisme est déjà aménagé dans le Lot-et-Garonne et le Lot, entre Aiguillon et Cahors (150km).

Cet axe de la Vallée du Lot est inscrit au Schéma de développement de l'Entente Interdépartementale Bassin du Lot, aux Schémas régionaux des Véloroutes et Voies Vertes de l'Aquitaine et du Languedoc-Roussillon, et au Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes révisé en 2010.

Il sera certainement inscrit au Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de la région Midi-Pyrénées, en cours d'élaboration en 2011.

Sa réalisation par le Conseil Général de l'Aveyron peut donc faire l'objet dès aujourd'hui de financements par l'Entente interdépartementale Bassin du Lot (taux variable). Dès l'adoption du Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de Midi-Pyrénées cette réalisation pourra bénéficier de co-financements par le Conseil Régional.

Par ce courrier, l'AF3V demande à nouveau au Conseil Général de l'Aveyron d'aménager, en maîtrise d'ouvrage départementale, la Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron, entre Balaguier-d'Olt et Capdenac-gare (limites avec le département du Lot) et St-Laurent-d'Olt (limite avec la

Lozère) (146km environ), avec une boucle Conques-vallée du Dourdou-Espalion (65km) et une liaison Espalion-Rodez (25km).

Nous vous transmettons à nouveau les propositions détaillées d'itinéraire que l'AF3V a déjà envoyées en Octobre 2001 aux cinq Conseils Généraux concernés :

**« Véloroute « Vallée du Lot », du confluent aux sources : propositions d'itinéraires et d'ouverture en deux phases. Etude de faisabilité- Octobre 2001-**

Pour ce qui concerne le département de l'Aveyron:

- Texte des propositions pour l'Aveyron: pages 91 à 122 .
- Cartes pour l'Aveyron: cartes n°30 à 49.

Vous verrez que nous proposons des solutions multiples, qui permettent d'éviter les routes nationales ou départementales de la vallée, très circulées: = utilisation de petites routes goudronnées, ou de chemins ruraux, dans la vallée, quand ils existent (parfois revêtement à améliorer)

Exemple 1 : entre le pont de la D38 (Larroque-Toirac) et le pont de La Madeleine, la Véloroute pourra emprunter la D86, route peu circulée rive gauche du Lot (9km) –voir carte n°29;

Exemple 2: entre le barrage de Castelnau-Lassouts et Ste-Eulalie-d'Olt : la Véloroute pourra passer sur le chemin empierré sur la rive nord du lac (rive droite), en améliorant la qualité du revêtement, ce qui permet d'éviter le dénivelé important de la D141 et la D19 (côte de Mandailles) – voir carte n°46 ;

= réouverture de chemins ruraux ou de pistes forestières

Exemple 1 : entre Capdenac-gare et Bréziès il est possible de ré-ouvrir le chemin en bord du Lot, rive gauche, sur 3km, pour rejoindre les chemins qui existent rive gauche par St-Martin-de-Bouillac, jusqu'à Boisse-Penchat : cela permet de créer un itinéraire sécurisé de 13km rive gauche entre Capdenac-gare et Penchat, en évitant la D840 – voir carte n°31 -.

Exemple 2 : entre Port d'Agrès et Grand-Vabre il est possible d'utiliser des petites routes existantes et de ré-ouvrir une piste forestière (amélioration du revêtement) pour créer une magnifique Voie Verte de 14,5km sur la rive gauche du Lot.

Là où ces chemins tranquilles n'existent pas, ou seraient très coûteux à ré-ouvrir, des travaux de sécurisation des routes seront nécessaires : création de sur-largeurs cyclables ou de pistes cyclables.

Entre Bozouls et Espalion, l'amélioration du revêtement du chemin aménagé sur l'ancienne voie ferrée permettra de créer une Voie Verte magnifique de 13km, élément de la boucle Conques-vallée du Dourdou-Espalion (cette boucle passe par : Grand-Vabre- Conques- St Cyprien sur Dourdou –Nauviale- Villecomtal- Rodelle- St Julien de Rodelle- Bozouls-Espalion).

La création de cette Véloroute pourrait intervenir par étapes, en continuité avec la Véloroute aménagée en aval dans le département du Lot. Il

est possible d'ouvrir une première section de la Véloroute entre la limite avec le département du Lot (Larroque-Toirac) et Grand-Vabre, sur 52km. Cet itinéraire de grande qualité (à 70% en quasi site propre), en majorité sur la rive gauche du Lot, desservirait Conques, grand site touristique.

En aménageant ainsi des itinéraires sécurisés et agréables, dont une partie sera en « voie verte » (sans véhicules à moteur), loin des routes principales circulées, le Conseil Général peut créer un magnifique itinéraire touristique qui servira à la fois pour les déplacements quotidiens et de loisir des habitants, pour les balades des touristes de séjour, et pour les randonnées des cyclo-randonneurs.

Cette Véloroute améliorera les conditions de vie des habitants, et favorisera le développement touristique des communes et cantons de votre département situés le long de la vallée (hébergements, restauration, services, ...).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Daniel Siffray, Président

Association départementale pour la Défense et la Sécurité des Cyclistes de l'Aveyron- Relais départemental de l'AF3V pour l'Aveyron

Julien Savary, Vice-Président

Association Vélo Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées

**PJ** : « Véloroute « Vallée du Lot », du confluent aux sources : propositions d'itinéraires et d'ouverture en deux phases ». Etude de faisabilité- Octobre 2001 : - Texte des propositions pour l'Aveyron : pages 91 à 122 .

- Cartes pour l'Aveyron : cartes n°30 à 49.

Copie à :

M. Martin Malvy, Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées

M. Gérard Miquel, Président du Conseil Général du Lot

M. Pierre Costes, Conseiller Général du canton de Villeneuve

M. Bertrand Cavalerie, Conseiller général du canton de Capdenac-gare

M. Pierre Delagnes, Conseiller général du canton de Decazeville

M. Bernard Burguière, Conseiller général du canton de Conques

M. Jean-François Albespy, Conseiller général du canton d'Entraygues-sur-Truyère

M. Jean-Claude Anglars, Conseiller général du canton d'Estaing

Mme Simone Anglade, Conseiller général du canton d'Espalion

M. Jean-Claude Luche, Conseiller général du canton de Saint-Généziès-d'Olt

M. Pierre-Marie Blanquet, Conseiller général du canton de Campagnac

Mme Anne Gaben-Toutant, Conseiller général du canton de Marcillac Vallon

M. Jean-Michel Lalle, Conseiller général du canton de Bozouls

M. Jean-Louis Roussel, Conseiller général du canton de Nord Rodez

M. Jacques Hourdequin, Président de la Communauté de communes Causse & Vallon de Marcillac

M. Michel Delagnes, Président de la Communauté de communes de la Vallée du Lot  
M. Jean-Michel Lalle, Président, Communauté de communes de Bozouls-Comtal  
M. Jean-François Albespy, Président de la Communauté de communes d'Entraygues-sur-Truyère  
M. Jean-Claude Anglars, Président de la Communauté de communes d'Estaing  
M. Jean-Claude Luche, Président de la Communauté de communes des Pays d'Olt et d'Aubrac  
M. Jean-Michel Ladet, Président de la Communauté de communes Hautes Vallées du Lot et de la Serre  
M. Damien Roques, Maire de Salvagnac-Cajarc  
Mme Emilie Cazajus, Maire d'Ambeyrac  
M. Yves Ville, Maire de Balaguier-d'Olt,  
M. Serge Masbou, Maire de Causse et Diège  
M. Stéphane Bérard, Maire de Capdenac-gare  
M. Alain Combres, Maire de Asprières  
M. Jacques Charles, Maire de Bouillac  
M. Francis Cayron, Maire de Boisse-Penchot  
M. Roland Joffre, Maire de Livinhac-le-Haut  
M. Jean-Claude Couchet, Maire de Flagnac  
M. Raymond Bos, Maire de Saint-Santin  
M. Jean-Michel Reynes, Maire de Saint-Parthem  
M. Jean-Paul Delagnes, Maire de Grand-Vabre  
M. Philippe Varsi, Maire de Conques  
M. Bernard Lefebvre, Maire de Saint-Cyprien-sur-Dourdou  
M. Serge Volte, Maire de Nauviale  
M. Christian Pouget, Maire de Pruines  
M. Gabriel Issalys, Maire de Mouret  
M. Jean-François Pradalier, Maire de Villecomtal  
M. Jean-Michel Lalle, Maire de Rodelle,  
M. Jean-François Albespy, Maire de Le Fel  
M. Fernand Nicolau, Maire d'Entraygues-sur-Truyère  
M. Didier Heche, Maire de Golin hac  
M. Jean Pradalier, Maire d'Estaing  
M. Jean-Luc Calmelly, Maire de Bozouls  
M. Gilbert Cayron, Maire d'Espalion  
Mme Nathalie Auguy-Perie, Maire de Saint-Côme-d'Olt  
M. Jean Boyer, Maire de Castelnau-de-Mandailles  
M. Christian Naudan, Maire de Sainte-Eulalie-d'Olt  
M. Marc Bories, Maire de Saint-Geniez-d'Olt  
M. Bernard Solignac, Maire de Pomayrols  
M. Robert Wildemann, Maire de Saint-Laurent-d'Olt

**NB : Les documents suivants :**

Véloroute « Vallée du Lot », du confluent aux sources : propositions d'itinéraires et d'ouverture en deux phases ». Etude de faisabilité- Octobre 2001 :

- Texte des propositions pour l'Aveyron : pages 91 à 122 .

- Cartes pour l'Aveyron : cartes n°30 à 49.

**Sont téléchargeables sur le site internet :** <http://www.vvv-sud.org>

Ici : <http://www.vvv-sud.org/demandesvtevallot.html>